

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 36 (1963-1964)

Heft: 4

Rubrik: Le mouvement éducatif

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Damit sind die hauptsächlichsten Tatsachen aufgeführt, durch welche der Lehrer in seiner alltäglichen Unterrichts- und Erzieherarbeit berufliche Förderung erfährt. Die hier wiedergegebenen Äußerungen von Lehrern und Lehrerinnen, die unermüdlich Tag für Tag in der Schulstube stehen und sich abmühen um die Heranbildung der ihnen anvertrauten Kinder, zeigen deutlich, daß der Erfolg des Lehrers in der Schule wesentlich von den inneren und äußeren Gegebenheiten abhängt, mit denen er als Mensch und als Erzieher und Bildner des Volkes verflochten ist.

*

Le Bureau international d'éducation à Genève communique

LE MOUVEMENT EDUCATIF

Australie

Mathématiques télévisées. La Commission australienne de radiodiffusion et le Département de l'éducation de l'Etat de Victoria collaborent à une expérience de télévision éducative. Deux groupes de 2000 élèves d'aptitudes similaires ont été sélectionnés dans les écoles de Melbourne, le premier recevant un enseignement de mathématiques télévisé, le second groupe recevant le même enseignement selon la méthode traditionnelle. Une expérience analogue avait été organisée à Sydney il y a trois ans, mais portait sur l'enseignement des «social studies» dans les écoles primaires.

Autriche

Défauts de la parole. Selon les résultats d'une enquête effectuée en 1959-1960 dans les écoles primaires et primaires supérieures de la ville de Vienne, sur 5706 élèves examinés, 1019 (donc le 17,85 %) souffraient de défauts de la parole. Parmi ces défauts, le sigmatisme était de beaucoup le plus répandu. Les statistiques effectuées montrent que le pourcentage des enfants atteints de défauts de la parole diminue progressivement au cours des années de scolarité, et passe de 30 % en première année à 9,65 % en 8e année.

Belgique

Service d'enseignement par correspondance. Un arrêté royal du 2 juin 1961 complété par des arrêtés ministériels créent un service d'enseignement par correspondance au Ministère de l'instruction publique. Ce service prépare aux examens des jurys organisés par l'Etat pour l'enseignement moyen, normal et technique, ainsi qu'à divers concours de l'administration publique. Les cours par correspondance sont gratuits. Ils sont répartis en périodes de 36 semaines. Ils comportent un envoi hebdomadaire de leçons, dont le nombre peut être adapté aux possibilités de travail de l'élève et au but que celui-ci poursuit.

Canada

Télévision et jardins d'enfants. Un essai d'enseignement du français par télévision, destiné aux petits Canadiens de langue anglaise d'âge préscolaire, a été entrepris au cours de l'année 1959-1960. Cette expérience se poursuit.

Espagne

Enseignement de la circulation. Un arrêté ministériel du 29 avril 1961 a introduit dans les programmes des écoles primaires l'enseignement obligatoire des règles de la circulation sur la voie publique. L'élaboration du programme de ce nouvel enseignement a été confiée au Centre de documentation et d'orientation de l'enseignement primaire.

Etats-Unis

Maîtres ou maîtresses? Selon les dernières statistiques publiées par l'«Office of Education», il y a aujourd'hui davantage d'hommes que de femmes enseignant dans les écoles publiques américaines. C'est la première fois qu'un fait pareil se produit depuis 1890, date de la première enquête effectuée dans ce domaine.

France

Aide à l'enseignement privé. Aux termes d'un décret récent, une aide temporaire de trésorerie sera accordée aux établissements d'enseignement privé. Cette aide temporaire, fixée à 100 NF par élève, sera allouée aux établissements privés qui en solliciteront le bénéfice, sous la double condition d'avoir présenté une demande régulière de contrat et de fournir une garantie pour le remboursement.

Natation obligatoire au baccalauréat. Le Conseil national des sports a adopté à l'unanimité le principe de rendre les épreuves de natation obligatoires au baccalauréat dès l'année 1962. Cette proposition sera soumise à l'examen du Conseil supérieur de l'Education nationale.

Italie

Réformes des écoles moyennes. Le Conseil de l'Union catholique italienne des maîtres secondaires (U.C.I.I.M.) lors de sa réunion du 2 juin 1961, a adopté à une très forte majorité une résolution en faveur du projet de loi sur la réorganisation des écoles moyennes, approuvé par la 6e Commission du Sénat. Il a réaffirmé la valeur permanente des motifs qui justifient, sur le plan culturel, pédagogique, psychologique, didactique, politique et social, l'établissement d'une école moyenne unique, avec option, pour les élèves de onze à quatorze ans, dont la structure et les programmes garantiraient à tous les enfants un niveau d'instruction authentiquement secondaire. Cette résolution s'appuie sur l'expérience tentée dans 300 classes d'écoles secondaires unifiées, dont les résultats positifs sont en faveur de la réforme de structure envisagée.

Royaume-Uni

Nouvelles universités. Outre les universités en voie de construction à Brighton, Norwich et York, quatre nouvelles universités doivent être encore créées, les trois premières respectivement à Cantorbury, Colchester et Coventry, le lieu de la quatrième étant encore à déterminer. Ce développement rapide est dû au fait que les subsides du gouvernement en faveur des constructions universitaires ont passé, pour l'année 1962-1963, de 15 à 25 millions de livres Sterling. De plus, une somme de 25 000 livres pour chaque nouvelle université approuvée sera versée en deux ans par la Société «Unilever Ltd.», qui tient à reconnaître à la fois l'utilité publique de ces institutions et les possibilités de recherches qu'elles offrent. On espère que dix nouvelles universités pourront ainsi être créées au cours des prochaines années.

Les appareils enregistreurs dans l'enseignement. Le «Central Committee for Teachers' Visual Aids Groups» a entrepris une enquête nationale sur l'emploi d'appareils enregistreurs dans l'enseignement. L'objectif principal de cette enquête est de recueillir des informations sur: a) les types de cours qui ont été organisés sur ce sujet, les conférenciers auxquels on a fait appel, les suggestions faites pour l'avenir; b) le travail accompli dans ce domaine par des maîtres, à titre individuel.

Expérience de télévision scolaire. Grâce à la collaboration du Comité de l'éducation du Middlesex, des autorités scolaires et de la direction des écoles de Hayes et de Harlington, une expérience intéressante de télévision scolaire en circuit fermé a été organisée par une compagnie de télévision. C'est ainsi que la «grammar school» de Hayes et l'école secondaire moderne de Barnhill, distantes de deux milles, ont été reliés grâce à un équipement permettant la transmission directe par télévision des cours de sciences de la «grammar school» à l'école secondaire moderne. Des appareils spéciaux de téléphone donnaient aux élèves la possibilité de poser des questions et de faire des

commentaires. L'expérience, qui a duré tout un trimestre, a été suivie avec attention par la Fondation nationale de recherches éducatives. C'est la première fois qu'un tel enseignement était inclu dans le programme régulier d'une école anglaise.

Diplôme d'éducation des adultes. Dès le 1er octobre 1961, l'Université de Manchester offrira un cours d'éducation des adultes s'étendant sur une année, qui sera sanctionné par un diplôme.

Suisse

Bourses d'études. Une étude sur la situation sociale des étudiants à Neuchâtel, entreprise par la Fédération des étudiants, fait ressortir que les trois cinquièmes des étudiants disposent d'une somme de 300 frs.s. mensuellement, c'est-à-dire n'atteignant pas le minimum vital. Différents systèmes de bourses existent dans le canton. C'est ainsi que récemment, au Locle, une nouvelle formule a été mise sur pied: l'Office du travail est chargé d'établir chaque année la liste des élèves qui vont quitter l'école en indiquant la situation de fortune et les ressources des parents. L'Office d'orientation professionnelle et le corps enseignant renseignent les parents sur le choix des professions et, si la situation familiale ne permet pas à l'élève de poursuivre des études, l'Office du travail informe les parents de la possibilité d'obtenir une bourse; il s'agit donc d'une offre de la reconnaissance d'un droit.

Activité pédagogique internationale

Conférence des ministres européens de l'éducation. La seconde Conférence européenne des ministres de l'instruction publique s'est tenue à Hambourg, du 12 au 14 avril 1961, en présence des représentants des pays du Conseil de l'Europe et des Etats signataires de la convention culturelle européenne. Les ministres ont pu reprendre les échanges de vues qu'ils avaient eus en novembre 1960 à La Haye. Ils ont élaboré un certain nombre de recommandations dont les plus importantes portent sur les domaines suivantes: établissement de programmes d'études universitaires définissant les conditions qui doivent être remplies pour permettre la reconnaissance des diplômes de fin d'études ou des examens intermédiaires; renforcement de l'enseignement des langues étrangères dans les écoles primaires (l'expérience tentée en France prouvant que les langues étrangères peuvent être enseignées même aux élèves assez jeunes); échanges d'informations, de films, de bandes magnétiques et emploi plus fréquent de matériel acoustique et optique dans l'enseignement des langues; coopération des gouvernements sur le plan européen en matière d'éducation.

Inconvénients et avantages de l'école à maître unique. Le dépouillement de l'enquête entreprise par le Bureau international d'Education sur l'école à maître unique a fait ressortir deux attitudes différentes à l'égard de ces institutions. Parmi les principaux inconvénients mentionnés, citons: a) pour le maître, tâche plus difficile et surmenage, difficulté de l'enseignement simultané, isolement professionnel; b) pour les élèves, limitation de l'influence directe du maître, difficulté d'appliquer tout le programme, rendement inférieur, manque d'émulation, distraction, pertes de temps, insuffisance des contacts sociaux entre élèves du même âge; c) au point de vue administratif, dépenses trop élevées, insuffisance des locaux et de l'équipement scolaires, manque de facilités et de services scolaires (bibliothèques, etc.); difficulté de recrutement de maîtres capables pour l'enseignement simultané, fermeture de l'école en cas d'absence ou de maladie du maître. Par contre, les avantages suivants sont cités du point de vue administratif et fonctionnel: moyen de répandre la scolarité jusque dans les régions isolées, écoles adaptées aux conditions économiques du pays, rôle social de l'école parmi les populations adultes isolées. Les avantages pour les élèves sont les suivants: l'école à maître unique évite d'éloigner les enfants de leur famille; elle est conforme au processus naturel de

l'éducation; elle ressemble au milieu familial. Plusieurs pays citent enfin ses avantages du point de vue pédagogique: développement de l'esprit d'initiative et du goût pour l'étude individuelle; développement de l'esprit de camaraderie, d'entraide et du sens des responsabilités; enseignement individualisé favorisé et meilleur contact entre maître et élèves; bénéfices retirés de l'action continue du même maître.

Education préscolaire gratuite ou payante? D'après les renseignements fournis en réponse à l'enquête sur l'éducation préscolaire entreprise par le Bureau international d'Education, l'éducation préscolaire est entièrement ou partiellement gratuite dans 40 des 56 pays qui possèdent cette forme d'éducation. Sur ce nombre, une dizaine de pays demandent une modeste finance d'inscription ou une participation aux frais des repas, tout en prévoyant en général des réductions ou des dispenses pour les enfants de familles nombreuses ou nécessiteuses.

Congrès de la F.I.P.E.S.O. La Fédération internationale des professeurs de l'enseignement secondaire officiel a tenu son 31^{me} Congrès à Londres du 25 au 28 juillet. Le thème de discussion était «L'orientation dans l'enseignement secondaire». La résolution votée à l'unanimité demande, entre autres, que des dispositions pratiques soient prises effectivement dans tous les pays, pour garantir à tous les enfants suffisamment doués l'accès à l'enseignement secondaire; que la gratuité des livres et une aide financière soient accordées; que l'orientation et l'information aient lieu, non seulement au début de l'enseignement secondaire, mais tout au long des études, et qu'à cette fin soient créés des organismes spéciaux groupant personnel enseignant et administrateurs.

Congrès de la F.I.A.I. La Fédération internationale des associations d'instituteurs a célébré cette année le 35^e anniversaire de sa fondation lors de son XXX^e Congrès international qui s'est tenu à Tel-Aviv (Israël) du 23 au 26 juillet 1961. Ce Congrès était consacré à l'étude des aspects suivants du thème général «Education au sens des responsabilités»: a) l'éducation et l'apprentissage des responsabilités sociales à l'école; b) l'instituteur et les moyens pratiques d'initier la jeunesse à ses responsabilités internationales.

AUS DEN PRIVATSCHULEN

Monsieur Gaston Fonjallaz

Quelques jours à peine après notre assemblée générale, à laquelle il avait assisté, nous apprenions le décès subit de Monsieur Gaston Fonjallaz, Directeur du Grand Verger à Lutry, le 27 mai 1963.

Le défunt était né le 17 novembre 1902. Il reçut une grande partie de sa première formation dans sa famille, puis dans un institut privé. Par la suite il fréquenta l'Université de Lausanne et fit des études de droit. Il s'intéresse alors à l'édition de livres et fait plusieurs voyages.

En 1936, il entre comme associé au Pensionnat Le Grand Verger, sis alors au Signal, puis transféré au Château de Mémise, la maison de famille des Fonjallaz, et peu à peu en assume la direction.

Le défunt laisse le souvenir d'un excellent collègue et d'un homme attaché aux idées et aux livres, sa première vocation. Nous réitérons à sa famille et à ses collaborateurs, le témoignage de notre sympathie. Au nom de l'AVDIP R. C. Kern, Secrétaire